

# CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA SNFMI DU 6 octobre 2021

## Relevé de décision

### **1) Approbation du PV du précédent CA**

#### **2) Commission des congrès**

- **Synthèse congrès de Bordeaux**- Retour très positif des collègues et aussi de l'industrie  
- Allocation comme lors du congrès de Dijon du double de la somme versée au décours du congrès par la ville organisatrice  
- peu de participants à la journée des soignants. Le programme de cette journée doit au plus tard à la fin de l'année précédant les congrès.

- **Préparation Congrès de Paris/Creteil en décembre 2021 (B Godeau) à la Villette**  
Nombreux abstracts soumis tant en CA qu'en CO : 117 CO et 196 CA retenues. Douze symposia sont prévus. Les communications affichées seront présentées sous forme de posters électroniques.

- **Congrès à venir :**

*Nantes* du 29 au 1<sup>er</sup> juillet 2022 puis *Marseille* du 7 au 9 décembre 2022 Autres congrès et thèmes à retrouver sur le site

Evolution éventuelle de nos congrès : Le maintien de deux congrès annuels est privilégié. Dès 2022 les sessions DPC répondront aux objectifs nationaux

#### **3) Conseil Scientifique**

**Bourses :** 34 dossiers de bourse ont été reçus. 10.000€ prévu pour les dossiers type Master 2 et 20.000€ pour les dossiers de type thèse de 3<sup>ème</sup> cycle. 3 experts par dossiers  
Très bon niveau des dossiers, avec une borne basse de 15,6/20 pour les dossiers retenus  
160.000 euros alloués en 2021 pour moitié par les bourses REMI, pour moitié par la SNFMI.

#### **4) DPC et certification**

Organisation de DPC selon réglementation (nécessité d'une évaluation avant/après).  
« Protocole simplifié » sur le site. Chaque session de DPC doit être enregistrée. Le DPC sera insérer dans les congrès à partir de 2022. Responsable DPC (L Bouillet)  
A compter de 2023, la validation des sessions en DPC participera à la (re)certification des médecins.

Informations DPC en ligne le 25/11/2021

#### **5) Actualités sur le CEMI par Luc Mouthon**

Journée du CEMI le 25 novembre en ligne

Arrivé des premiers « Docteur junior » en médecine interne en novembre 2021

Augmentation nombre des internes de notre DES à 130,

Discussion en cours sur la FST de médecine polyvalente hospitalière, 80 postes à l'échelle nationale seraient envisagées

#### **7/ réunion avec la Société de médecine interne du Maghreb le 15 septembre 2021**

Congrès franco-maghrébin tous les 2 ans, prochain prévu à Alger en 2022. Il est important que des membres de la SNFMI soient présents. Une invitation de membres de leur société a été actée.

#### **8 /Lien avec médecine polyvalente**

Importance de renforcer les liens avec la fédération de médecine polyvalente dont un certain nombre de médecins ont une activité proche de la nôtre (aval des urgences).

Problème pour la médecine polyvalente de l'absence de DES pour y rattacher leur DPC. Discussion autour d'un CNP associé de médecine polyvalente avec le CNP Médecine interne & immunologie clinique, non consensuelle. Volonté de ne pas modifier le libellé de notre DES, de voir apparaître la FST de médecine polyvalente et de continuer à favoriser l'intégration de médecins ayant une activité proche de la nôtre, par la VAE.